

Nous Autres

JUIN 1983

Magazine d'information pratique et de loisirs



LA NATIONALITE
DES JEUNES
IMMIGRES

N° 1 à diffusion gratuite

sommaire

- 4 - Dossier** La nationalité des jeunes immigrés et le Service National
- 8 - Informations pratiques** Le contrôle des changes et les immigrés
Le renouvellement des passeports
Les inscriptions scolaires
- 12 - Échos du Pays** Réouverture des frontières Algérie-Maroc
Algérie: les importations « sans paiement » de véhicules
Maroc: réglementation concernant les visas des épouses étrangères
Tunisie: émission en langue française sur la 2ème chaîne
- 15 - Mosaïque: Quel avenir ?**
- 17 - Le Ramadhan**
- 18 - Cinéma - Théâtre**
- 21 - Concerts - Variétés**
- 20 - Livres**
- 23 - Radios**
- 25 - Conférences - Expos**
- 26 - Stages - Animation**
- 27 - Associations**
- 29 - Annonces**
- 30 - A nos lecteurs - Abonnements**

MYRIAM

Licence
A 1541

VOYAGES

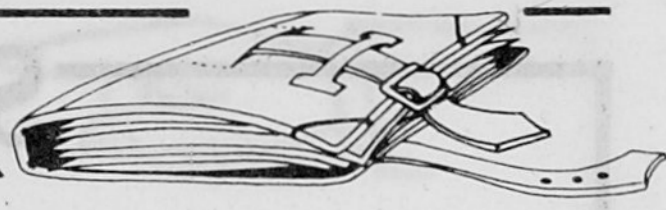
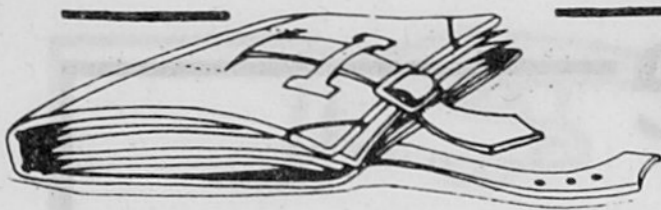
AIR
FER.MER
CHARTERS

10 RUE DES POISSONNIERS
75018 PARIS
TEL: 259.86.42

Paris / Alger	905 F
Paris / Tunis	940 F
Paris / Oujda	1 180 F
Paris / Dakar / Paris (1 mois)	2 995 F
Paris / Bamako / Paris (1 an)	3 850 F

Et d'autres destinations.

Consultation en notre agence.



LA NATIONALITÉ DES JEUNES IMMIGRÉS ET LE SERVICE NATIONAL

Les jeunes d'origine étrangère sont aujourd'hui plus de 2 millions en France. La majorité d'entre eux y est née. A la différence de leurs parents, ils n'ont pas connu de migration. Les autres ont quitté très tôt leur pays d'origine le plus souvent dans le cadre du regroupement familial.

A ces jeunes qui constituent ce que l'on appelle parfois « les immigrés de la seconde génération » se pose le problème de la nationalité. Ce problème est rendu complexe par la multiplicité des cas de figure et par la méconnaissance et l'incompréhension du droit et des principes en vigueur. Ses implications sont nombreuses au regard de l'obligation du service militaire, de l'insertion sociale et de l'avenir des jeunes.

Le problème de la nationalité ne se réduit pas seulement à une question de règles juridiques, de réglementations ou d'accords entre gouvernements. Il pose aussi la question de la spécificité et de l'identité culturelle. C'est ainsi que de nombreuses familles immigrées en référence à leurs systèmes de valeur, rejettent toute mesure ou disposition qui confère à leurs enfants une nationalité autre que la leur.

Une action de sensibilisation autour de ce problème de la nationalité s'impose. C'est pourquoi nous lui consacrons une large place dans notre magazine.

Examinons d'abord ce que prévoit le code français de la nationalité.

CAS GÉNÉRAL

Article 44

« Tout individu né en France de parents étrangers, acquiert la nationalité française à sa majorité si, à cette date, il a en France sa résidence et s'il a eu « pendant les cinq années » qui précèdent sa résidence habituelle en France... »

Article 45

« Dans l'année précédant sa majorité, le mineur a la faculté de déclarer qu'il décline la qualité de français. »

D'après ces articles, l'enfant de père et de mère immigrés, né en France, peut soit acquérir soit refuser la nationalité française au cours de sa 18ème année.

► 1. Dans le cas où il choisit d'acquérir la nationalité française, il devient automa-

tiquement français à 18 ans. Notons que le gouvernement français peut s'opposer à l'acquisition de la nationalité française pour « indignité » ou « défaut d'assimilation » (art. 46).

• En devenant français, le jeune conserve dans la plupart des cas sa nationalité d'origine (portugais, espagnol, italien, algérien, marocain, tunisien, etc.). Il a la double nationalité. Mais les autorités françaises le considèrent seulement comme français.

• En devenant français, le garçon est soumis à l'obligation d'effectuer le service national en France, sauf s'il est ressortissant d'un pays dont le gouvernement reconnaît la double nationalité ou a signé avec le gouvernement français une convention permettant au jeune fils d'immigrés de choisir parmi ses deux pays celui dans lequel il effectuera le service national. →

C'est le cas pour le jeune portugais, espagnol ou tunisien qui se trouve dispensé du service français s'il a fait le service national dans le pays d'origine.

Inversement, il est dispensé du service dans le pays d'origine s'il le fait en France.

Ajoutons qu'en vertu d'un article du code français du service national « *Tout jeune qui a vécu dans le pays de son autre nationalité entre 18 et 21 ans et justifie d'être en règle avec les obligations militaires de ce pays, est dispensé du service militaire en France.* »

► 2. Dans le cas où le jeune ne veut pas acquérir la nationalité française, il doit, au cours de sa 18ème année, apporter la preuve qu'il a la nationalité d'un autre pays. Il devient officiellement étranger en France. Il peut obtenir les papiers normalement délivrés aux étrangers ou proroger ces papiers (carte de séjour, carte de travail, certificat de résidence) s'il les avait obtenus à 16 ans.

Le garçon est libéré de l'obligation d'effectuer le service national en France, mais il devra le faire dans le pays de sa nationalité.

“ CONVENTION FRANCO-TUNISIENNE CONCERNANT LE SERVICE MILITAIRE POUR LES DOUBLE-NATIONAUX ”

Selon cette convention, les double-Nationaux encore soumis aux obligations de service militaire en France ou en Tunisie doivent accomplir ledit service sur le territoire de l'Etat où ils ont leur résidence habituelle, à moins qu'ils ne déclarent vouloir accomplir ces obligations dans l'autre Etat. Ces double-Nationaux sont appelés à pré-

senter une attestation, justifiant la satisfaction de ces obligations dans l'Etat choisi. Cette procédure est soumise à plusieurs formalités déterminées par onze articles. Ces articles constituent la Convention en question, qui reste tout au moins à ratifier par les autorités des deux pays pour qu'elle entre en vigueur.

CAS DES ALGÉRIENS

La particularité de la situation des Algériens, nés en France après le 1er janvier 1963, tient à l'article suivant du code français de la nationalité.

Article 23

« *Est français l'enfant légitime ou naturel, né en France lorsque l'un de ses parents au moins y est lui-même né.* »

Or les parents algériens nés en Algérie avant l'Indépendance, sont tous deux nés en territoire français puisque à l'époque, l'Algérie était française. Leurs enfants nés en France après l'Indépendance, sont donc français de naissance. Ils n'ont pas la possibilité de refuser la nationalité française à leur majorité.

Précisons que si l'un des parents n'est pas né en territoire français, l'enfant est français de naissance mais il peut décliner

la nationalité française dans les six mois précédant sa majorité (art. 24).

Etant de père algérien, l'enfant né en France est, au regard des autorités algériennes, de nationalité algérienne. Il a donc la double nationalité, française et

HAMMAM

**bains de vapeur
douches
coiffeur**

— MASSAGE - RELAXATION —

tous les jours de 8 h. à 19 h.

Fermeture le mardi

120, bd de la Chapelle, 75018 Paris
(Métro Barbès) - Tél. 606.77.67

RÉPARTITION PAR NATIONALITÉ DES JEUNES ÉTRANGERS AGÉS DE 0 à 26 ans
(1er janvier 1980)

Nationalité	Effectif 0 – 26 ans	Pourcentage
Algériens	434 843	27,4 %
Marocains	166 536	10,5 %
Tunisiens	63 393	4,0 %
Autres pays d'Afrique	33 281	2,1 %
Espagnols	118 862	7,5 %
Portugais	451 678	28,5 %
Italiens	95 090	6,0 %
Turcs	34 866	2,2 %
Yougoslaves	26 942	1,7 %
Autres nationalités	159 345	10,1 %
TOTAL	1 584 836	100,0 %

Source : Rapport au Ministère du Travail (J. MARANGE et A. LEBON).

algérienne. Il est français en France et algérien en Algérie. Cette situation est source de plusieurs difficultés.

à la Préfecture, Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation, Bureau de la Nationalité.



Cette procédure a, pour le moment, peu de chance d'aboutir car il semble que les dossiers de demande de libération des liens d'allégeance soient pratiquement tous bloqués.

► II) A 16 ans, la plupart des jeunes refusent les papiers d'identité français. L'Administration ne leur donne pas de titre de séjour (parce qu'ils sont français en France). Ils se retrouvent sans papiers légalement reconnus. Dans ces conditions, ils ne peuvent ni se faire embaucher, ni même s'inscrire à l'ANPE, ni régler un quelconque problème administratif.

► III) Ayant la double nationalité, les fils d'immigrés algériens sont soumis à l'obligation d'accomplir le service national en France et en Algérie. Jusque là ils n'ont pas le choix. Il semble qu'ils peuvent être exemptés du service français s'ils l'ont fait en Algérie. Cependant une convention franco-algérienne sur le service national a été signée récemment. Le texte n'a pas encore été publié mais selon certaines informations chacun des deux pays exempterait du service national le jeune qui l'aura accompli dans l'autre pays. ■

► I) De nombreuses familles algériennes refusent que leurs enfants ne soient pas seulement algériens. Elles font des démarches pour que les jeunes déclinent la nationalité française. Actuellement, la seule possibilité pour décliner la nationalité française est de faire une demande de « libération des liens d'allégeance » (voir encadré). Cette demande doit être adressée

TÉMOIGNAGE

Je suis né en Seine-et-Marne le 26 janvier 1965 de père et de mère algériens. Je suis lycéen (terminale). Pendant longtemps, je ne me suis pas inquiété de mes papiers d'identité ou de ma nationalité. Il était entendu pour mes parents que j'étais algérien. En 1979, ils m'incitent à me faire délivrer une carte d'identité algérienne au Consulat d'Aubervilliers.

En 1981, je m'adresse, comme d'autres à la sous-préfecture pour me faire délivrer une carte de résident. Impossible, me dit-on, puisque vous êtes français. On me propose des papiers français. Angoisse ! Surtout pour ma famille. Accompagné de mes parents et d'autres familles ayant le même problème, je me rends au Consulat pour exposer la situation. Réponse : on ne peut rien faire.

Je retourne à la sous-préfecture. On m'explique que si je veux renoncer à la nationalité française il faut déposer une demande de libération des liens d'allégeance. Cette demande passera en jugement et le tribunal décidera s'il lui donne suite. C'est long et le résultat n'est pas acquis.

Début 1982, je constitue un dossier complet et le dépose à la sous-préfecture qui le transmet à la Préfecture de Melun pour le jugement.

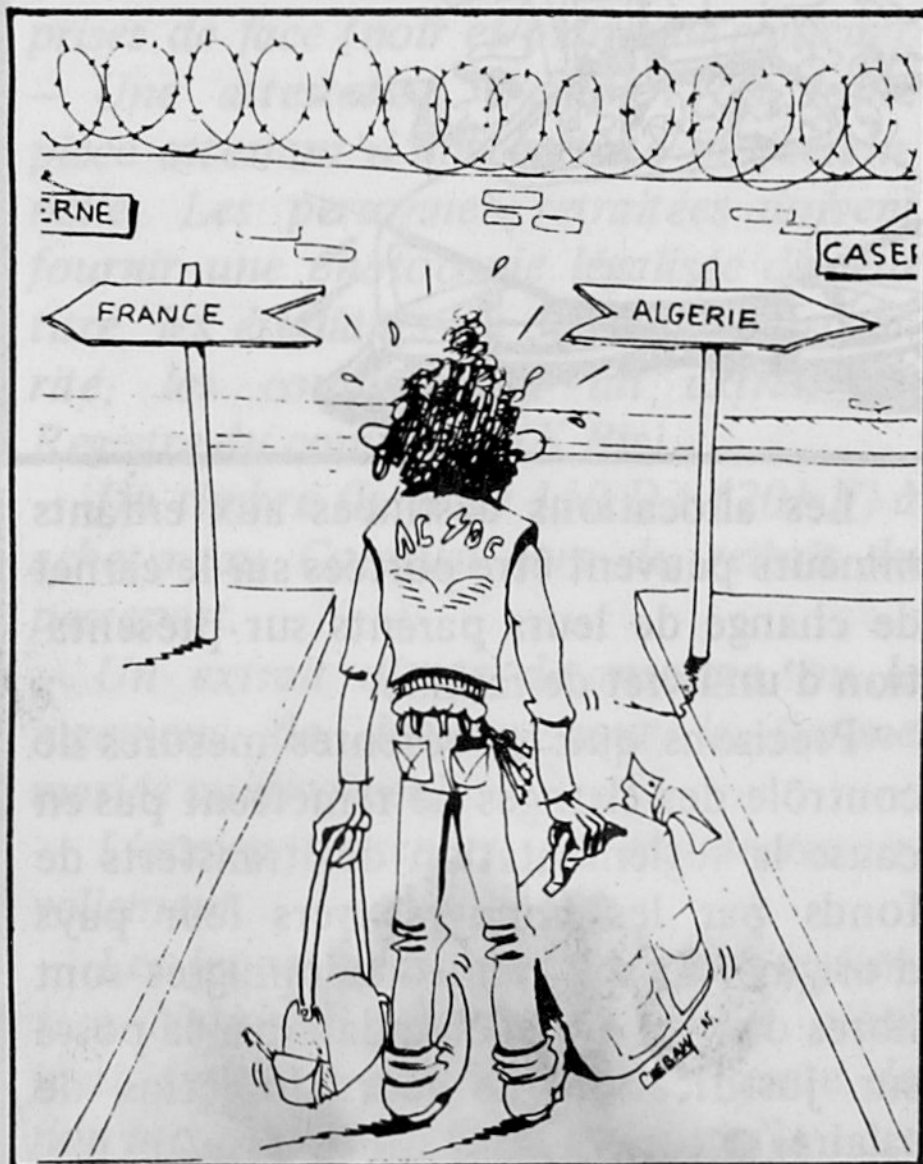
En mai 1983, je n'ai toujours pas de réponse.

Entre-temps, en janvier 1983, je suis convoqué au Centre de Sélection de Vincennes pour faire les « 3 jours ». Je demande un report d'incorporation auprès du Bureau du Service National de Paris. Report accordé jusqu'au 31 octobre 1985.

Même démarche auprès des autorités consulaires algériennes qui m'accordent un sursis.

J'en suis là.

Mohamed H.



DEMANDE DE LIBÉRATION DES LIENS D'ALLÉGEANCE

Liste des pièces exigées pour la constitution du dossier de demande de libération des liens d'allégeance :

- Un extrait d'acte de naissance.
- Une fiche familiale d'état civil concernant les parents.
- Une lettre datée et signée précisant les intentions futures du demandeur (continuer à vivre en France, ou se fixer définitivement en Algérie, et dans ce cas, la date approximative du départ de France).
- Un certificat de scolarité ou de stage ou de travail.
- Un bulletin de salaire du père.
- La justification de la nationalité algérienne (photocopie de la carte nationale ou attestation de nationalité)

infos pratiques

LE CONTROLE DES CHANGES ET LES IMMIGRÉS

Les immigrés établis depuis deux ans en France sont touchés au même titre que les résidents français par le dispositif de contrôle des changes mis en place à la fin du mois de mars 83.

Les immigrés qui partent en vacances, même dans leur pays d'origine, peuvent recevoir une allocation touristique annuelle égale à 2 000 F par personne augmentée de 1 000 F par enfant de moins de 10 ans sous forme de « moyens nominatifs de paiement » (chèques de voyage).

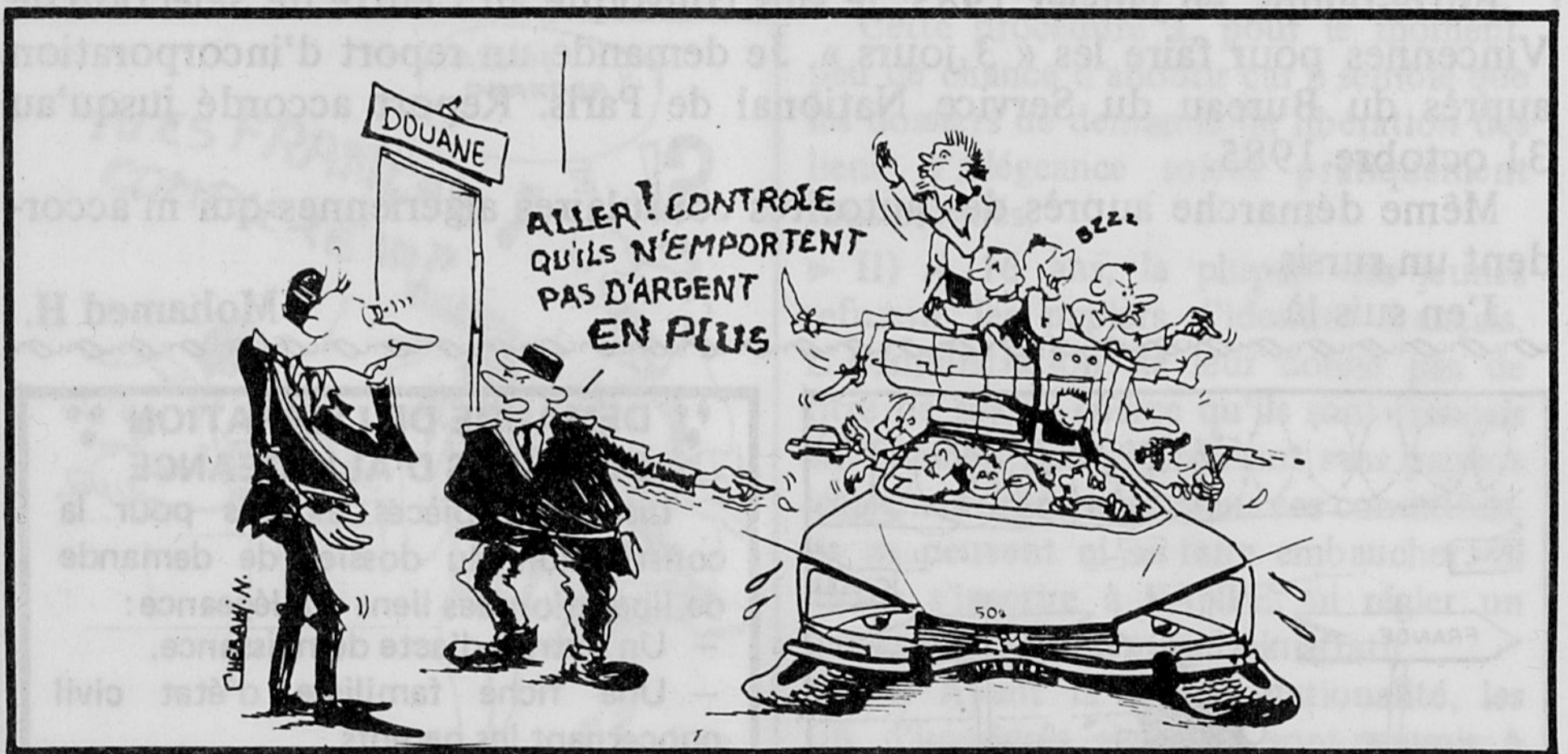
En plus de cette allocation, ils peuvent emporter 1 000 F par personne en billets de banque français.

la famille disposera de 13 000 F.

Les chèques de voyage emportés peuvent être changés en monnaie du pays de destination (dinars, dirhams, etc.) auprès des bureaux de change des frontières ou des banques.

Pour obtenir l'allocation touristique, il faut présenter un carnet de change que l'on peut se procurer auprès d'une banque. Pour avoir le carnet de change il faut montrer :

- une pièce d'identité
- une photographie
- 30 francs (représentant le prix du document).



Exemple :

Un couple accompagné de 3 enfants âgés de 14, 9, et 7 ans disposera de 8 000 F en chèques de voyage.

— Couple: 2 x 2 000 F	4 000 F
— Enfant de 14 ans	2 000 F
— Enfants de 9 et 7 ans:	
2 x 1 000 F	2 000 F
TOTAL	8 000 F

A ces 8 000 F s'ajouteront 5 x 1 000 F = 5 000 F en billets de banque. Au total

Les allocations destinées aux enfants mineurs peuvent être portées sur le carnet de change de leurs parents sur présentation d'un livret de famille.

Précisons que les récentes mesures de contrôle des changes ne remettent pas en cause la réglementation des transferts de fonds par les immigrés vers leur pays d'origine. Les travailleurs immigrés sont libres d'envoyer des mandats par la poste sur justification de leurs bulletins de salaire. ■

LA DÉLIVRANCE ET LE RENOUVELLEMENT DES PASSEPORTS ALGÉRIENS

Une importante opération de renouvellement des anciens passeports se déroule depuis quelque temps dans les services consulaires...

Pour éviter les déplacements inutiles et les démarches qui n'en finissent plus, nous portons à la connaissance de nos lecteurs algériens, la liste complète des documents administratifs nécessaires à la délivrance du passeport (instruction ministérielle du 21 janvier 1982).

Pour la composition du dossier, il faut :

- La carte d'immatriculation consulaire en cours de validité.
- Une photocopie du certificat de résidence.
- Un extrait d'acte de naissance du demandeur (validité un an).
- Un extrait d'acte de naissance du père né en Algérie (si le père est né à l'étranger, un extrait d'acte de naissance du grand-père est exigé).
- Cinq photos d'identité de même tirage, récentes, comportant au verso le nom du demandeur. Les photos doivent être prises de face (noir et blanc ou couleur).
- Une attestation d'emploi ou toute pièce attestant d'une activité professionnelle. Les personnes retraitées doivent fournir une photocopie légalisée de leur titre, les étudiants un certificat de scolarité, les commerçants un extrait du Registre du commerce (K Bis).
- Un timbre fiscal de 150 DA (201 F) à acheter au Consulat lors du retrait du passeport.
- Un extrait d'acte de mariage, ou le jugement de divorce pour la femme mariée ou divorcée.
- L'ancien passeport, en cas de renouvellement.
- Les jeunes gens concernés par le Service National doivent fournir la pièce justifiant leur position: sursis, carte de non incorporation, livret militaire.

Le dossier une fois constitué doit être déposé par le demandeur lui-même auprès du poste consulaire.

Pour les enfants et les personnes qui sont dans l'impossibilité réelle de se déplacer, le dépôt peut être accompli par un membre de sa famille.

KHALED

UNION

MARIAGES MUSULMANS

زواج إسلامي

33 avenue Philippe Auguste
75011 PARIS
877.35.53

Si tous les documents administratifs requis sont présentés, le passeport, en principe, sera délivré le jour même.

Il sera valable pour une durée de cinq ans renouvelable une fois.

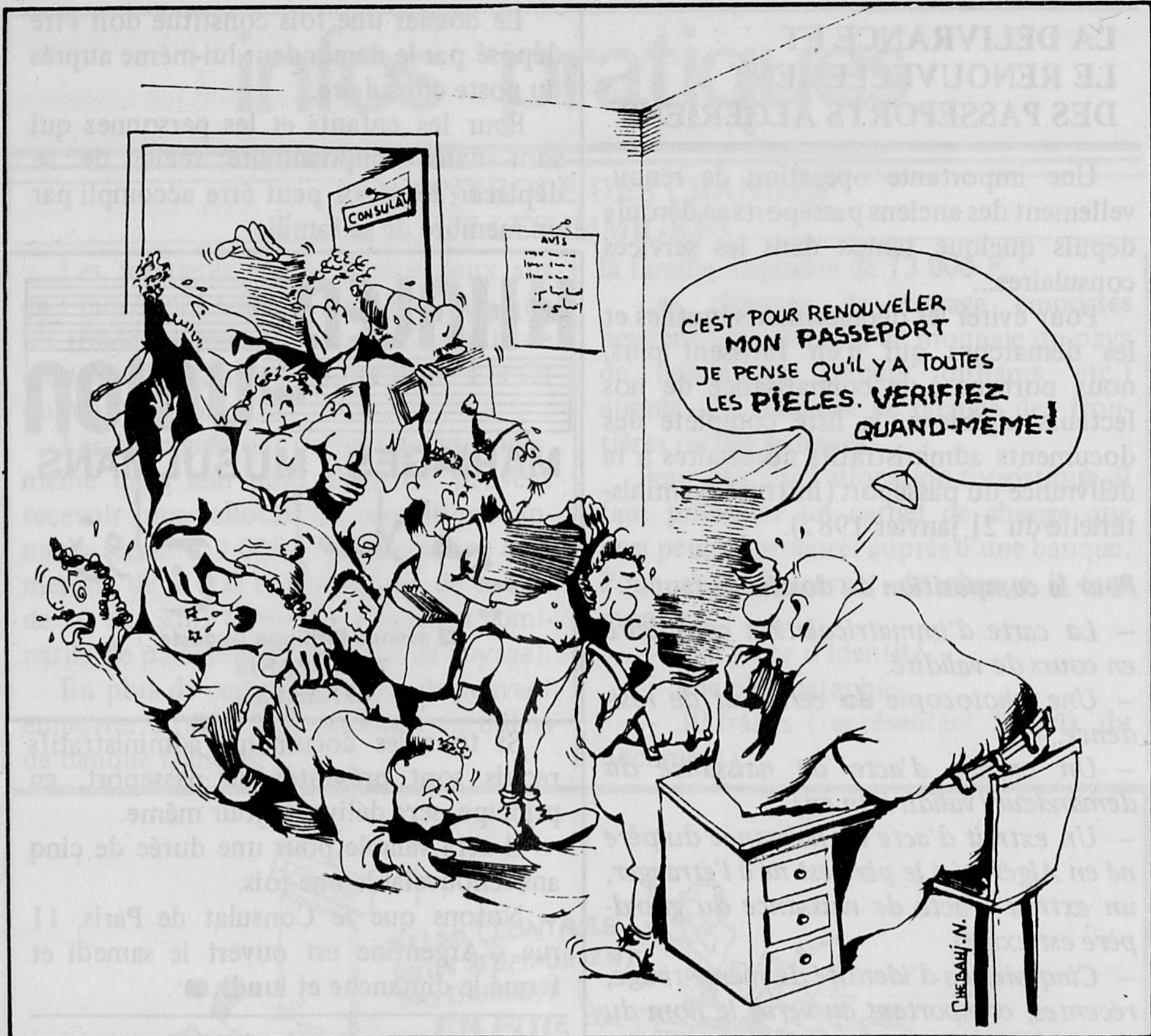
Notons que le Consulat de Paris, 11 rue d'Argentine est ouvert le samedi et fermé le dimanche et lundi. ■

PROROGATION DES PASSEPORTS MAROCAINS NOUVEAU MODÈLE

Le Consulat Général du Maroc procède à partir du mois d'Avril aux prorogations des passeports nouveau modèle périmés ou qui arriveront à expiration à la fin du mois d'août 1983.

Les ressortissants marocains désireux de faire proroger leurs passeports doivent être munis des documents suivants :

- Passeport périmé ou expirant à la fin d'août 1983.
- Carte d'identité nationale.
- Six photographies.
- Un extrait d'acte de naissance ou livret de famille.
- Pour les femmes mariées, en plus des documents cités ci-dessus, l'acte de mariage. ■



OÙ SE FAIRE VACCINER ?

Certaines vaccinations sont nécessaires avant votre départ.

Il faut se renseigner auprès des services consulaires et de l'Ambassade du pays où vous vous rendez ainsi qu'auprès des compagnies d'aviation et des agences de voyages.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus :

Service Municipal des vaccinations :
3 bis rue Mabillon, 75006 PARIS
Tél. : 329.21.90.

44 rue Charles Moureu, 75013 PARIS
Tél. : 584.12.09 (poste 24).

LES PRESTATIONS FAMILIALES DES ÉTRANGERS RÉSIDANT EN FRANCE

— L'attribution des prestations familiales à des ressortissants étrangers en France est subordonnée à la présentation d'un titre de séjour en état de validité.

Un simple récépissé de première demande de titre de séjour ne peut plus suffire.

— Les prestations sont dues à compter du mois suivant celui de la date d'effet du titre de séjour.

Les rappels éventuels doivent être effectués.

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

L'année scolaire est presque terminée. Il faut penser à la prochaine. Pour les parents, c'est le moment de remplir les formalités d'inscription à l'école de leurs enfants.

— **En maternelle:** Les enfants sont admis en principe dès l'âge de 2 ans mais l'inscription n'est pas obligatoire. Les demandes doivent se faire à la Mairie. Les pièces exigées sont :

— Le livret de famille ou à défaut un extrait d'acte de naissance de l'enfant.

— Un certificat de domicile ou une quittance de loyer ou d'électricité.

— Un carnet de santé.

La Mairie délivre une fiche avec l'indication de l'école où les parents doivent se présenter. Si le nombre de places est insuffisant l'enfant de moins de 3 ans est inscrit sur une liste d'attente.

— **En primaire:** L'inscription se fait également à la Mairie. Après vérification des vaccins, celle-ci délivre une fiche d'inscription avec laquelle les parents vont se présenter au Directeur de l'école du secteur qui leur est désigné.

— **Les dérogations d'âge:** Pour entrer à l'école primaire, l'enfant doit avoir 5 ans révolus au mois de décembre prochain. S'il a moins de 5 ans révolus, l'accession à l'école primaire est subordonnée d'abord à l'avis de l'institutrice, puis à celui de l'inspection départementale qui décide en dernière instance.

Si l'avis est positif, les parents consti-

tuent un dossier; dans le cas contraire, ils ont encore 15 jours pour faire appel.

— **Les dérogations à la carte scolaire:** Les parents qui veulent inscrire leur enfant dans une école d'un autre secteur, pour une raison professionnelle par exemple, doivent remplir un imprimé de dérogation à la Mairie. Là encore, c'est l'Inspecteur Départemental qui juge et qui accorde ou refuse la dérogation. ■

DATES DES VACANCES SCOLAIRES 1983-1984

★ ★ ★

ACADÉMIES:
VERSAILLES, CRÉTEIL, VERSAILLES

★

TOUSSAINT:
Du jeudi 27 octobre 1983 après la classe,
au jeudi 3 novembre 1983 au matin.

★

11 NOVEMBRE:
Du jeudi 10 novembre 1983 après la classe,
au lundi 14 novembre 1983 au matin.

★

NOËL:
Du jeudi 22 décembre 1983 après la classe,
au mercredi 4 janvier 1984 au matin.

★

HIVER:
Du jeudi 16 février 1984 après la classe,
au lundi 27 février 1984 au matin.

★

PRINTEMPS:
Du samedi 31 mars 1984 après la classe,
au lundi 16 avril 1984 au matin.

★

ÉTÉ:
Du jeudi 28 juin 1984 après la classe, au
jeudi 6 septembre 1984 au matin.

KAISER
INTERNATIONAL

IMPORT EXPORT

INGÉNIÉRIE

29, AV. DU GÉNÉRAL LECLERC
93500 PANTIN

Tél.: 844.12.78

échos du pays

Réouverture des frontières entre l'Algérie et le Maroc

Le 7 avril, les autorités algériennes et marocaines ont décidé la réouverture de leurs frontières.

Les Algériens et les Marocains résidents peuvent circuler librement entre les deux pays.

Mais les non-résidents, les immigrants notamment, sont pour le moment encore soumis au visa d'entrée et de séjour.



LE CONTRÔLE DES ENTRÉES DE VOYAGEURS MAGHRÉBINS AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES

Un accord a été trouvé avec le Maroc, l'Algérie, et la Tunisie. Selon cet accord, les touristes maghrébins qui désirent se rendre en France devront remplir, au départ, une carte de débarquement à deux volets. Le premier sera détaché à l'entrée en France et le second conservé à la sortie. Cette mesure devrait permettre un contrôle plus rigoureux de l'immigration clandestine.

Par ailleurs, les Maghrébins en visite touristique en France devront fournir une attestation du Maire de la commune où ils se rendent certifiant que le visiteur a bien un correspondant prêt à l'accueillir.

Précisons que le certificat d'hébergement avec contrôle du Maire sur les conditions de confort ne sera plus exigé.

ALGERIE

IMPORTATION « SANS PAIEMENT » DE VÉHICULE

D'après une circulaire gouvernementale du 24 novembre 1982, les Algériens résidant en Algérie, peuvent réaliser une importation « sans paiement » d'un véhicule automobile neuf. Il suffit de disposer à l'étranger de l'argent nécessaire à l'achat du véhicule et d'obtenir du Secrétariat d'État Algérien au commerce extérieur, l'autorisation de réaliser l'importation. Pour cela, un dossier doit être déposé auprès d'un des bureaux de l'Entreprise Nationale de Distribution des Véhicules Particuliers (DVP).

Ces bureaux sont chargés d'enregistrer les demandes d'Autorisation d'Importation de Véhicules (AIV) (voir liste).

**Liste des bureaux de la DVI
chargés d'enregistrer les démarches
AIV**

CHLEF	52, rue Emir Abdelkaler
BEJAIA	Route de l'Aérodrome
ALGER	140, rue Hassiba Ben Bouali
ANNABA	Bd Ben Abdelmalek
CONSTANTINE	Place des Martyrs
OUARGLA	Zone Industrielle
ORAN	20, rue Firh Mohamed

Le dossier doit comprendre :

- Quatre imprimés « AIV » remplis et signés.
- Une déclaration sur l'honneur légalisée.
- Une attestation sur l'origine des fonds en devises (voir encadré).
- Un certificat de résidence en Algérie.

Les imprimés peuvent être retirés à l'imprimerie du commerce (ENIC) 26, boulevard Boualem Rouchai-Belcourt, ALGER.

**Attestation sur l'origine des fonds
en devises convertibles**

Je soussigné
 Résidant

 Profession
 m'engage sur l'honneur à mettre les
 fonds réunis à la disposition de:.....

 Résidant

 pour l'achat d'un véhicule automobile.

Cette attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à
 Le

Signature légalisée

Les droits de douane du véhicule ainsi importé sont payables en Dinars.

Le bénéficiaire d'une AIV ne peut prétendre à une nouvelle AIV ni à une acquisition de véhicule auprès de l'entreprise DVP pendant les quatre ans suivants. ■



Un projet de loi sur l'assouplissement de certaines mesures administratives est adopté par le gouvernement algérien lors de sa réunion du 24 avril 1983.

Les principales dispositions de ce texte concernent :

- L'allègement de la procédure sur les transactions immobilières et foncières ;
- La levée de la mesure d'incessibilité pour les véhicules ; chaque particulier pourra désormais céder librement son véhicule qu'il soit importé ou acquis en Algérie auprès de la SONACOME. ■



En vue de développer le tourisme local, les autorités algériennes lancent un appel aux investisseurs privés émigrés désireux de réaliser des infrastructures touristiques. ■



**OUVERTURE DE COMPTES
EN DEVICES POUR LES ALGÉRIENS
RÉSIDENT A L'ÉTRANGER**

La mesure permettant aux ressortissants algériens résidant à l'étranger d'ouvrir aux guichets des banques en Algérie des comptes en devises vient d'entrer en application. Voici le communiqué du

BIJOUTERIE ORIENTALE

صياغة شرقية

* BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRERIE *
FABRICANT

● Bijoux Algériens, Marocains, Tunisiens ●
Ventes hors-taxes

2, RUE DES POISSONNIERS 75018 PARIS MÉTRO : BARBÈS

☎ 252 08 49

Ministère des Finances:

« Il est porté à la connaissance des travailleurs algériens résidant à l'étranger, des diplomates en poste à l'étranger, des fonctionnaires détachés à l'étranger auprès des organisations internationales ou d'organisations publiques, à tous les nationaux algériens qui justifient de plus de 6 mois de résidence à l'étranger, qu'il leur est offert la possibilité d'ouvrir des comptes devises auprès des agences bancaires dont la liste sera publiée dans la presse. L'ouverture de ces comptes en devises est gratuite.

Les comptes devises seront rémunérés en devises à des taux avantageux.

En outre, les titulaires des comptes en question, pourront les utiliser pour tous paiements en devises vers l'étranger. Ils pourront les utiliser pour toute exportation de devises quand ils sortent du territoire national, même après le retour définitif.

Il est signalé enfin que d'autres cas d'utilisation sont prévus, notamment pour l'accession au logement, l'achat de terrain... dans le cadre de quotas prévus à cet effet. »

La liste des agences des banques où on peut ouvrir de tels comptes sera affichée aux ports et aéroports du débarquement.

MAROC

Les étrangères épouses de Marocains habituellement soumises à visa d'entrée au Maroc en sont dispensées à compter du 1er mai au 31 octobre 1983 à condition de justifier de leur union légale par acte adoulaire à la Police marocaine des frontières.

Les mariages civils célébrés à la Mairie ne sont pas valables. ■

TUNISIE

LE BAC « OPTION MUSIQUE »

Lors du colloque national sur la musique, le Ministre des Affaires Culturelles a annoncé la mise en place d'un baccalauréat « option musique » pour la prochaine rentrée scolaire. ■

Les émissions sur la deuxième chaîne de télévision en langue française démarrent le 12 juin.

Cette chaîne comportera des productions locales: informations, magazines, tables rondes. Elle présentera également des programmes d'expression française d'origine diverse choisis préalablement par des professionnels tunisiens. ■



MAGIC VIDEO

33, boulevard Barbès - 75018 PARIS
1^{er} étage Téléphone : (1) 251.67.62 +

SPÉCIALISTE A L'EXPORTATION

390

F HORS TAXES

OM KALSOUM - FAIROUZ -
FARID EL ATRACHE - FARID
CHAWKI - ABDEL HALIM HAFEZ.

FILMS VIDÉO
TOUS STANDARDS
VHS - BETA
PAL - SECAM

MAGNÉTOSCOPES TOUTES MARQUES
MULTISTANDARDS
PRIX DISCOUNT

MOSAÏQUE: Quel Avenir ?

L'émission Mosaïque va-t-elle disparaître ? C'est la question que l'on se pose à la suite des rumeurs qui ont circulé autour du rapport GASPARD « sur les problèmes posés par l'information et la culture des immigrés et la manière d'y répondre ».

Conçue en 1976, Mosaïque est diffusée depuis le 1er janvier 1977 sur FR3, le dimanche matin.

Son objectif est d'être :

— Un moyen d'information.

Elle répercute les décisions et les réglementations qui concernent l'immigration.

— Un organe de sensibilisation.

Elle traite des difficultés rencontrées par les immigrés et contribue à faire connaître la réalité de leur vie quotidienne.

— Un magazine culturel.

Elle accueille les artistes qui n'ont généralement pas le moyen de s'exprimer ailleurs. Elle annonce les publications, les films et les manifestations culturelles organisées dans l'immigration.

Par son style et sa spécificité, Mosaïque a gagné très vite de l'audience. Comme le souligne Tewfik Farès, son réalisateur, « *Mosaïque constitue la plus grosse cinémathèque sur l'immigration que l'on puisse trouver. Il y a actuellement 150 émissions qui comportent chacune, au moins un reportage, et qui donnent en fin de compte, la plus fantastique mémoire de l'immigration qui puisse exister* ».

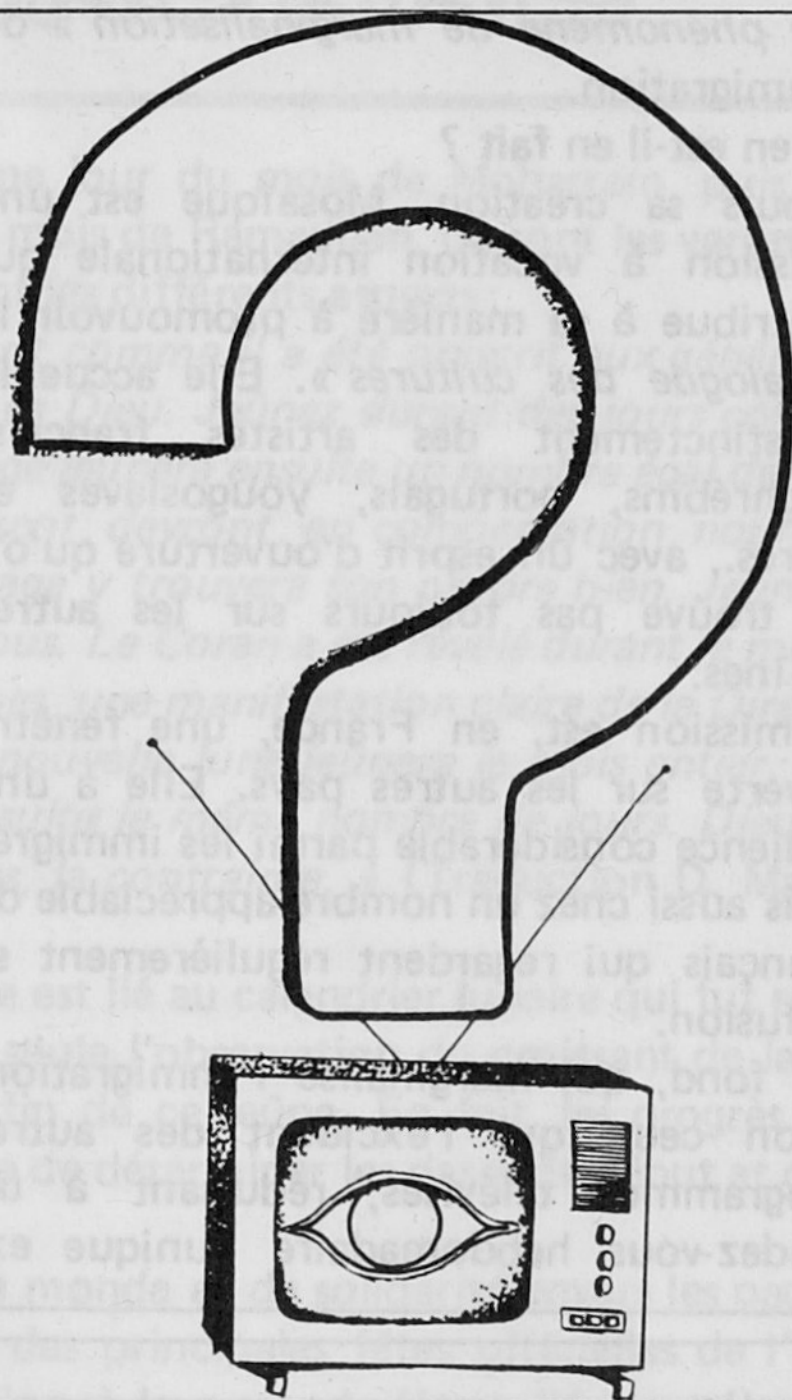
televiam

VENTE ET DÉPANNAGE
TVC - VIDÉO

TÉLÉVISION - VIDÉO
AUTOMATIQUE & MAINTENANCE

MAINTENANCE
JEUX AUTOMATIQUES
Exportation pièces détachées

60 RUE MARCADET 75018 PARIS
TÉL. : 606.69.38



Pourtant, cette émission a une existence précaire. Subventionnée par le Fonds d'Action Sociale, elle est loin d'avoir les moyens des autres émissions de télévision. FR3 qui est en principe le producteur exécutif ne débloque pas un sou pour sa fabrication. Au contraire, cette chaîne lui facture les heures d'antenne, ce qui grève lourdement le budget de l'émission. Les co-productions qui sont un moyen de desserrer le carcan budgétaire sont exclues. Aucun soutien n'est accordé par les pays originaires de l'immigration.

Avec un financement limité, Mosaïque est produite dans des conditions techniques difficiles. Une seule journée de studio pour boucler une émission. Toute programmation à long terme s'avère impossible. Bien sûr, dans ces conditions, l'émission présente des insuffisances tant sur le plan de sa réalisation technique que dans le contenu de certaines diffusions. →

Mais là n'est pas l'argument avancé par certains courants favorables à sa suppression. Selon eux, Mosaïque accentue « le phénomène de marginalisation » de l'immigration.

Qu'en est-il en fait ?

Depuis sa création, Mosaïque est une émission à vocation internationale qui contribue à sa manière à promouvoir le « dialogue des cultures ». Elle accueille indistinctement des artistes français, maghrébins, portugais, yougoslaves et autres., avec un esprit d'ouverture qu'on ne trouve pas toujours sur les autres chaînes.

L'émission est, en France, une fenêtre ouverte sur les autres pays. Elle a une audience considérable parmi les immigrés mais aussi chez un nombre appréciable de Français qui regardent régulièrement sa diffusion.

Au fond, qui marginalise l'immigration, sinon ceux qui l'excluent des autres programmes télévisés, réduisant à un rendez-vous hebdomadaire l'unique ex-

pression des minorités étrangères ?

Ne faut-il donc pas plutôt donner plus de place aux minorités immigrées à la télévision ? Mosaïque n'est qu'une émission au même titre que n'importe quelle autre émission. Son existence n'est pas contradictoire avec la création de nouveaux programmes.

La prise en compte des minorités ethniques — c'est la nouvelle politique à l'égard de l'immigration — n'implique pas la suppression de ce qui existe. C'est l'absence d'autres émissions qui crée le ghetto.



Programme probable de Mosaïque en juin-juillet:

- Retransmission des fêtes organisées par un collectif d'associations à Paris.
- Retransmission d'un spectacle organisé par le collectif des associations étrangères de Reims.
- Emission au Centre 57, lieu de rencontre des artistes africains.
- Mosaïque « YOUGOSLAVIE ».
- 3 juillet: « Grande fête Mosaïque ». ■

RÉFORME DU FAS

« Le fonds d'Action sociale pour les travailleurs étrangers devient le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs Etrangers et leurs familles. Chaque Conseil Régional doit créer une com-

mission Régionale pour l'insertion des populations immigrées par la mise en œuvre de programmes sociaux (décret n° 83-28, J.O. du 20.1.83). ■

NOS SPÉCIALITÉS

ZALABIA
CHABAKIA
MAKROUD
BAKLAWA
KHETAIF
CHAMALIA
CIGARES
STAMBOUL
DATTES AUX
AMENDES
NOIX DE COCO
LOKOME
YOYO

Pâtisserie L'ORIENT-EXPRESS

VENTE DETAIL ET DEMI GROS

حلويات رمضان

7, BOULEVARD ORNANO 75018 PARIS
Tél: 606 15 25

LE RAMADHAN

Primitivement, le jeûne était limité au dixième jour du mois de Moharram, puis il fut étendu, par le prophète Mohammad à tout le mois de Ramadhan. Ce sont les versets 183 à 185 de la Sourate II du Coran qui en précisent les différents aspects :

« O vous qui croyez ! Le jeûne vous est prescrit comme il a été prescrit aux générations qui vous ont précédées. Peut-être craindrez-vous Dieu. Jeûnez durant des jours comptés. Celui d'entre vous qui est malade ou qui voyage jeûnera ensuite un nombre égal de jours. Ceux qui pourraient jeûner et qui s'en dispensent, devront, en compensation, nourrir un pauvre. Celui qui, volontairement, fera davantage y trouvera son propre bien. Jeûner est un bien pour vous. Peut-être le comprendrez-vous. Le Coran a été révélé durant le mois de Ramadhan. C'est une direction pour les hommes, une manifestation claire de la Direction et de la Loi. Quiconque d'entre vous verra la nouvelle lune jeûnera le mois entier. Celui qui est malade ou celui qui voyage jeûnera ensuite le même nombre de jours. Dieu veut la facilité pour vous, il ne veut pas, pour vous, la contrainte. » (Traduction D. Masson, Gallimard 1967).

Le mode de détermination de la durée du jeûne est lié au calendrier lunaire qui fut rétabli par le prophète, à Médine. Selon la tradition, seule l'observation du croissant de la nouvelle lune permettait de fixer le début et la fin de ce jeûne. En fait, les progrès de la science chez les musulmans ont permis très vite de déterminer les dates de début et de fin du jeûne, grâce au calcul astronomique.

Manifestation de renoncement aux biens de ce monde et de solidarité envers les pauvres, le jeûne se termine par une fête qui est une des principales fêtes officielles de l'Islam appelée cependant « petite fête » par opposition à la « grande fête » liée au pèlerinage à la Mecque. Sa prière spéciale est suivie de la distribution, aux pauvres, d'une aumône volontaire dite de rupture de jeûne.

SWALAH BYOD

Extrait (Salima HADJIAT – *La Cuisine d'Algérie*)
(éd. Publisud – Syros)

Rognons blancs à la Constantinoise.

1. Incisez la peau des rognons blancs et retirez-les de leur poche. Saupoudrez-les de sel, lavez-les abondamment à l'eau courante. Faites-les blanchir dans de l'eau chaude et salée pendant 5 mn. Laissez refroidir.

2. Entre temps, préparez une *dersa* (sauce piquante) avec quatre belles tomates pelées, épépinées et passées au moulin à légumes (ou une cuillerée à soupe de concentré de tomate), le poivre rouge, le piment rouge moulu, le cumin, l'ail pilé, le sel et l'huile, que

vous faites revenir à feu doux pendant 10 mn. Mouillez de deux verres d'eau, ajoutez les rognons blancs (égouttés et coupés en morceaux). Laissez cuire à feu doux pendant 15 à 20 mn.

3. Versez les rognons blancs, avec leur sauce, dans un plat allant au four, ajoutez les œufs battus en omelette; faites cuire à four modéré; surveillez la cuisson et ajoutez quelques cuillerées d'eau chaude, si nécessaire.

4. Une fois la cuisson terminée, saupoudrez d'un peu de cumin pilé, servez aussitôt dans le plat de cuisson.

LE VENT

*Film malien de Souleymane Cissé
Avec Fousseyrus Sissoko, Goundo Guisse.*

Au Mali, vingt-deux ans après l'Indépendance. Un jeune homme pauvre et la propre fille d'un gouverneur tyrannique découvrent la passion amoureuse et l'engagement politique contre l'arbitraire.

Cissé montre que l'Indépendance n'a pas mis fin à la domination culturelle étrangère: celle-ci est partout présente, avec les stylos et briquets Bic, les voitures Peugeot, les uniformes de paras et le vocabulaire militaire. Mais justement, à trop montrer on caricature, on simplifie, et on fait un film manichéen. Pourquoi les lycéens demandent-ils le départ du Proviseur? Pourquoi le Gouverneur agit-il aussi brutalement et bêtement envers sa famille et envers ses administrés? Le film n'explique rien. Il se contente de montrer des scènes outrées. Les acteurs sont parfois maladroits et les colères et grimaces du chef sont franchement ridicules. Le

tournage est conventionnel. Le manque de moyens y est sûrement pour quelque chose. A signaler toutefois un beau plan d'extérieur où un enfant bénit un mariage imaginaire au bord du fleuve.

Le film a été bien accueilli par le Gouvernement malien: il reprend à son compte la thèse couramment répandue qui veut que les difficultés rencontrées soient le fait de petits tyrans locaux que le pouvoir, uni au peuple, s'efforce d'éliminer. ■



LE VENT

JEUNESSE DU CINÉMA ARABE

Les cinéastes réunis à Paris pour le Festival du film arabe qui s'est déroulé du 13 au 26 avril 1983 au République-Cinéma ont décidé de se regrouper en Coopérative de Distribution et de Diffusion.

Le succès appréciable remporté par ce premier festival, malgré une certaine anarchie dans son organisation, les encourage à ouvrir deux salles destinées à la programmation des films arabes.

Par ailleurs, une « Association pour le

film arabe »* est créée pour promouvoir ces films dans les pays arabes. * AFA: 10 rue Gustave Courbet, 75116 PARIS. ■

« Si tu pars laisse une adresse » est un film vidéo sur la vie des jeunes immigrés à Bahrein, une cité houillère en Lorraine « sans déclaration provocante, ni militante, l'expression pudique, discrète, parfois maladroite, d'un malaise d'être ». Ce film est réalisé à l'initiative de l'Action Culturelle du Bassin Houiller Lorrain 21, rue de la Croix, 58800 Freyming Merlebach. ■



« **A Belleville des enfants** », film vidéo co-produit par SÉSAME (groupe d'enseignants du 20ème arrondissement de Paris) et Inter-Service Migrants. Le film présente des activités d'expression multiculturelle dans plusieurs écoles du 19ème et 20ème arrondissement.

SÉSAME: Chez Alain SEKSIG, 6 rue Levert, 75020 Paris.

INTER-SERVICE MIGRANTS: 12 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris. Tél.: 337.56.99. ■



PANORAMA DU CINÉMA INDIEN

Du 4 mai au 21 juin, le centre Georges POMPIDOU présente une importante rétrospective du cinéma indien. Plus de 120 films seront projetés. ■



Cinéma Action n° 24 coordonné par Christian BOSSENO.

« La production culturelle française exprime et reflète assez peu la diversité ethnique qui la constitue. Ce numéro abondamment illustré s'attache à faire le point sur l'évocation du thème de l'émigration à travers les films les plus récents suivi d'un catalogue de 500 films. » 202 pages. ■

THEATRE

« **La voûte** » de Lydia EWANDE au théâtre 18. Spectacle mis en espace avec des textes d'auteurs négro-africains, caraïbéens et américains.

« **La voûte** », « poème mis en espace, à trois personnages, une voix et deux corps. La voûte comme le lieu où résonnent les sons émis de la mémoire qui se traduisent en échos visibles. « La voûte », c'est le cheminement chaotique d'une culture: la nôtre à travers des péripéties métaphoriques ». (Lydia EWANDE). ■

Théâtre:

16 rue Georgette Augutte
75018 PARIS. Tél.: 226.47.47



Resto 3000
Restauration Rapide – Snack
aux meilleurs prix

PLAT DU JOUR	18,80 F
POULET FRITES.	14,80 F
HAMBURGER	14,80 F
SALADE NIÇOISE	10,80 F
Menu complet	29,00 F

(le midi)

*Cadre agréable et spacieux
ouvert de 10 H à Minuit.*

1 rue MARCADET 75018 PARIS
Tél. 264 42 12

APPRENDRE A JOUER UN INSTRUMENT DE MUSIQUE A PARIS

Vingt et un clubs et maisons de jeunes de la Ville de Paris permettent de venir pratiquer différents instruments de musique (guitare, flûte, percussions, piano, etc.).

Voici quelques adresses:

– Centre de Jeunesse et de Loisirs
« Jean Verdier »

11 à 15 rue de Lancry
75010 PARIS

Tél.: 203.00.47

– Club de Jeunes « Saint Eloi »
Passage Stinville

75012 PARIS

Tél.: 341.47.87

– Poterne des Peupliers
1 rue Gouthière

75013 PARIS

Tél.: 588.46.68

– Centre de Jeunesse et de Loisirs
11 rue Mathis

75019 PARIS Tél.: 241.50.80

LIVRES

« **La psychopathologie de la Transplantation des Migrants** » par Michel ORIOL, *Fondation Européenne de la Science*, 1983.

Actes de la table ronde organisée à Lisbonne, en mars 1980, par la Fondation Européenne de la Science. Ce volume vise à développer la discussion scientifique, aussi bien dans le champ de la psychiatrie que dans celui de l'étude des aspects culturels des migrations.

FONDATION EUROPÉENNE
DE LA SCIENCE :

1, quai Lezay Marnesia
67000 STRASBOURG

« **Les immigrés en France: ce que vous devez savoir** », (illustrations de Wolinsky).

Brochure du MRAP:

89 rue Oberkampf

75011 Paris. Tél.: 806.88.00.

Le droit et les immigrés

Aix en Provence, 1983, Ed. Edisud.

Association de juristes pour la reconnaissance des droits fondamentaux des immigrés.

Aïlen ou la nuit du récit

par Edmond A. EI MALEH

« Côté face: juin 1981, la scène sociale



marocaine... Côté pile: à travers les errances « intérieures » d'une jeunesse marocaine prise entre la tradition et la modernité... C'est alors que surgit Aïlen, un nom de femme enfoui dans les plis du récit, c'est alors que le roman se déssaisit des hommes de chair pour enfanter des personnages autonomes. Qui vivent. »

(F. MASPERO, *Collection Voix*, 208 pages, 68 francs.)

La présence de l'Absent, par Alain RAPON.

« Ils aimaient, l'Autre et lui, visiter ces hauts lieux de la déchéance humaine pour mieux mépriser ce que les hommes bien mis qualifient dans leur pompeux discours de progrès de la civilisation... »

« C'est la déambulation de deux frères, orphelins, fils de famille en rupture... tous deux chercheurs d'absolu dans ce monde antillais... »

Ed. *Présence Africaine*, 224 pages, 58 francs.

« **Femmes en Islam** », Wiebke Walther (éd. Sindbad).

Beau livre d'images et de textes qui illustrent les changements qui ont marqué l'histoire de la femme musulmane. 208 pages, prix: 210 francs.

Les roses de mes saisons : MOH CHERBI, *Collection « Poètes du temps présent »*, La Pensée Universelle, 110 pages, 40 F.

L'annonce faite à MARCO. N. ABA

Dans un petit village pendant la guerre de libération nationale. L'opposition de plus en plus vive entre les communautés algérienne et pieds-noirs. *L'Harmattan*

Pour un trône — Cheich Aliou N'DAO.

Collections « Écritures Arabes » n° 5, 220 pages, 62 francs. *L'Harmattan*.

ITELEC

RÉPONDEURS
TÉLÉPHONIE
SONORISATION

Vente - Réparation

30, rue Stephenson
75018 PARIS
Tél. 251.68.01



Concerts-Variétés

CARTE DE SÉJOUR



Sans complexe.

Une musique teintée d'un son Maghreb, Afrique et Jamaïque. Des mots forts et une voix qui dérange tant elle accroche. De la dérision et un brin de provocation savamment calculé. Un message qui passe assez bien. Un bon travail de scène. Voilà le groupe Carte de Séjour dont le 1er album est excellent. Un groupe cosmopolite qui s'impose et qui trouve sa propre voie.

- 2 JUIN** Halles aux grains
Toulouse
23 heures durée: 1 h
- 7 JUIN** Foire Nationale d'Agen
Agen 21 heures
- 9 JUIN** Chris Club
Avenue de la République
Clermont Ferrand
21 heures

LES ROCKIN' BABOUCHES

Le rock: une affaire de famille.

C'est un groupe qui emballe. Son style, c'est le rock n'roll des années 50 chanté en kabyle et en français. La voix passe bien. On sent une grande sensibilité. Le premier 45 t. est net, précis. Un détail: 6 membres du groupe sont des frères. Les Rockin' Babouches: une carrière à suivre...

5 JUIN Association ZARMA
de Banlieue
Cité Minguette
Lyon

25 JUIN Fête de la St-Jean
Mantes la Jolie
Rue Louis Blériot
Après-midi

26 JUIN Retransmission sur
Mosaïque du concert du
dimanche 15 mai à la
Grange-aux-Belles



Disque (45 t) sorti au début de l'année

- | | |
|-------------|--------------|
| 1 - Salahi | Batteur |
| 2 - Bernard | Guitare solo |
| 3 - Hugues | Bassiste |
| 4 - Hamid | Rythmique |
| 5 - Boualem | Chant |
| 6 - Djamel | Chœur |
| 7 - Hocine | Chœur |
| 8 - Kamel | Chœur |

PERFORMANCES

A la recherche d'un style.

Des jeunes de Nanterre qui ont décidé un jour de créer un groupe. Très fortement influencés par les Rolling Stones, ils sont actuellement à la recherche d'une personnalité propre. Ils méritent d'être encouragés.



3 JUIN Forum des Chollettes
Sarcelles
Avenue du 8 Mai 1945
A partir de 20 h 30

11 JUIN MJC de Villiers Le Bel
A partir de 18 h 30
Tél.: 994.17.55

LES AMIS D'ABDENBI

Un hommage.

Encore des jeunes de Nanterre. Ils sont cinq qui chantent du kabyle, arabe, français, dans un style algérien « moderne ». Le groupe s'est constitué après la mort du jeune Abdenbi à Nanterre.

25 JUIN Animation au quartier Blériot
Cité Le Val Fourré
Mantes la Jolie
20 h 30 (spectacle gratuit)

MEKSA

11 JUIN Place d'Aligre, 75012 Paris,
en plein air.

GROUPE AGRAW

4 JUIN à Roubaix.

DISQUES – CASSETTES

Musaïca, chansons d'enfance des immigrés

Deux disques 33 tours et un livret.

Ces disques regroupent une trentaine de chansons populaires enfantines des immigrés en France, venant d'Afrique, d'Asie, et d'Europe. Le livret qui les accompagne propose une transcription d'utilisation pédagogique.

NOUVEAUTÉS

NASS-EL-GHIWANE – Album 33 t.

Ed. Azwaw

BRAHIM IZRI – 45 t.

Ed. La Sittelle

MEKSA – K7

Ed. Numidie

AGRAW – K7 + Album

Ed. Agraw

MADJID SOULA – K7 + Album

Ed. La Soummam

HOMMAGE A SLIMANE AZEM – K7

Ed. Numidie

HAMANI CHERIF – K7

Ed. Agraw

MATOUB LOUNES – K7

Ed. Agraw

MATOUB LOUNES – Album

Ed. Triomphe music

ABRANIS – K7 + Album

AZENZAR – K7 + Album

MOHEND – U – YEHYA – K7

Ed. Iles

FARID – K7

Ed. Assirem

SOFIANE – K7 + Album

Ed. Agraw

HAMIDOUCHE – K7

Ed. Agraw

MALIKA – K7

Ed. Hamina

Disques, cassettes, peuvent être trouvés aux ÉDITIONS MÉDITERRANÉE,
19 rue Polonceau, 75018 Paris.

(Possibilité d'envois contre remboursement.)

(((radios)))

RADIO BEUR

RADIO BEUR a bientôt 2 ans. Elle émet sur 101,7 Mhz. Elle a reçu l'agrément de la Haute Autorité de l'Audiovisuel.

RADIO BEUR est issue du mouvement associatif au sein de la jeunesse immigrée. Ses deux grandes préoccupations sont la génération issue de l'immigration et la mixité culturelle.

Ses animateurs, une quarantaine de bénévoles, s'attachent à présenter un travail de qualité à un auditoire large (200 000 auditeurs selon eux).

Sur RADIO BEUR, on parle kabyle, arabe et français. Les thèmes sont diversifiés : musique chaabi, rock, cinéma, littérature, etc.

La radio se fait aussi l'écho des luttes contre le racisme pour les droits de l'homme et donne une place à l'expression associative.

Elle a la légitime ambition d'innover dans son domaine. Bonne chance !

Quelques émissions de RADIO BEUR

<i>Mardi</i>	22 h 00 à 24 h 00	« D'ici et d'ailleurs » voyage en banlieue avec des jeunes qui parlent de leur culture
<i>Mercredi</i>	21 h 00 à 23 h 00	« Parloir 107 » émission destinée aux gens incarcérés et leurs familles
<i>Jeudi</i>	14 h 30 à 16 h 30	« Beur au féminin » (célibat, sexualité, etc.) invités - débats
<i>Vendredi</i>	17 h 00 à 18 h 30	« Les artistes de l'Oued » expression artistique
<i>Samedi</i>	16 h 30 à 18 h 00	« Flipper » jeunes - ambiance - humour
<i>Dimanche</i>	21 h 30 à 23 h 00	« Canoun » contes berbères de Kabylie

Pour contact : RADIO BEUR - B.P. 71
93102 MONTREUIL. TÉL. : 287.93.00.

COLLECTIF
« RADIO AGAINST RACISME »

A l'initiative de **RADIO BEUR** et de **FRÉQUENCE MONTMARTRE**, ce collectif se propose de recueillir et de faire circuler les informations sur les actes racistes.

De nombreuses radios ont rejoint ce collectif: Fréquence Libre, Fréquence Gay, Radio Communautés, Radio Paris, Radio Gildas, Radio Clémentine, Radio Aligre, Radio 20/20, etc.

Pour contact: _____

RADIO BEUR: 287.93.00

FRÉQUENCE MONTMARTRE:

259.66.07



— Le deuxième festival de la F.M. se tient à Toulouse les 18, 19, 20, 21 juin 1983. Parmi les nombreuses manifestations prévues, on peut citer :

- Palmarès des radios locales,
- manifestations artistiques,
- bourses de projets,
- débats,
- colloques sur le développement local, etc.

« Une telle diversité s'explique, selon les organisateurs, par la volonté de mettre en présence à la fois les partenaires et les enjeux de la communication locale dont

les radios sont parmi les principaux acteurs au moment même où les fréquences définitives seront attribuées.

Radio A.R.A.C.Q. Musique propose à la « Caverne d'Aligre » :

- Un atelier radiophonique (technique, création et réalisation).
- Un atelier musique (cours de balafon et xylophone).

Inscriptions et renseignements:

*Radio Aligre: 87 ter rue de Charenton
75012 PARIS. Tél.: 340.70.28.*



C.E.M SERVICES
ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
RENOVATIONS
OUVRIERS QUALIFIES
CREDIT TOTAL (sous réserve d'acceptation
du dossier)

21 bis Boulevard BARBES tel: 252 38 65
75018 PARIS

conférences - expos

— **ADAC**: Association pour le développement de l'animation culturelle, a ouvert depuis le 1er mars, au nouveau quartier des Halles à Paris, deux ateliers:

— Inventions — automates — créations animées, modélismes, jouets, jeux, marionnettes, électronique.

— Tapisserie de basse lice: transposition d'une maquette sur un métier, apprentissage technique.

Parallèlement à ces ateliers, une exposition présente les travaux des adhérents.

Ouverture du lundi au samedi: de 14 h à 19 h. Entrée libre.

Maison des Ateliers: Pavillon Lescot (angle rue Pierre Lescot et rue Rambuteau). Tél.: 233.45.54.

— **Le CLAP organise un festival des cultures** en juin ayant comme objectif: « — mieux connaître pour mieux se comprendre,

— sortir les cultures populaires du ghetto,

— toucher et sensibiliser un large public,

— favoriser un échange inter-culturel entre groupes et activités inter-associatives,

— inciter à une animation pluriculturelle école-quartier,

— développer des relations inter-groupes enfants-jeunes-parents-adultes. »

— **Du 26 juillet au 30 juillet 1983:**

Rencontre à l'Arbresle sur le thème « Chrétiens, Musulmans, vivre sa foi dans un monde pluraliste et sécularisé.

S'inscrire au Centre Saint Dominique, B.P. 110, l'Arbresle.

— **Troisième festival, printemps de la jeune création** se déroule jusqu'au 30 juin au quartier des Halles: théâtre, danse, musique, cinéma, arts plastiques. Renseignements: Espaces d'Action Culturelle — Compagnie le Talisman, tél.: 871.05.73.

— **Le deuxième festival international de la chanson méditerranéenne** se déroulera du 28 au 31 juillet 1983 à Bizerte (Tunisie).

De nombreux chanteurs amateurs du bassin méditerranéen participeront à cette manifestation.

— **Du 6 au 12 juin** prochain aura lieu à Toulouse le quinzième Festival International du Film Maritime et d'Exploration.

— **FESTIV'HALLES 83** au Forum des Halles se déroule du 7 au 25 juin: Jeunes artistes de la scène. Confronter la jeune création contemporaine à un public large et non-spécialisé. Pour tous renseignements s'adresser à: Fondation Archipel, tél.: 508.81.46.

UNE ADRESSE A RETENIR

SINEX, SPECIALISTE

DE L'EXPORTATION

VERS L'ALGÉRIE Ventes hors taxes d'automobiles — Electro-ménagers et pièces détachées, et autres matériels industriels.

SINEX INTERNATIONAL

230, rue du Faubourg St-Denis

75010 PARIS

Tél.: 249.55.41.

Métro: La Chapelle — Bus: 350 et 65.



Le Relais 59 organise une manifestation culturelle samedi 11 juin 1983:

« Pour créer sur le quartier un esprit de fête,

— Pour que l'on ait envie de se rencontrer, d'échanger, de se connaître et de rendre chaleureuse la vie quotidienne,

— Pour permettre à tous de s'exprimer, aux associations de mieux se faire connaître au sein du quartier. »

(Relais 59, 59 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél.: 343.20.82.)